

Jean Marie Giroux et Theraise Frigond

Mariage à Pointe-du-Lac

Le mariage de Jean Marie Giroux avec Theraise Frigond a été célébré le 21 Septembre 1744 à la paroisse de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac.

Il y a eu une publication d'un bannissement presbytéral contre les deux parties ayant attiré l'attention des deux autres paroissiens de la paroisse de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac. Les deux parties ont alors signé une déclaration devant un notaire public, déclarant qu'il n'y avait pas d'obstacle canonique au mariage.

Le mariage a été célébré dans l'église de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac, avec la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la sainte église en présence de François Belbeuf et de Pierre Léveillé, témoin du mari et Jean Baptiste Léveillé et Pierre Léveillé, témoin du mari et de plusieurs autres personnes. Le mariage a été célébré par le curé de la paroisse de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac, Jean-Baptiste Léveillé.

Le mariage a été célébré le 21 Septembre 1744 à la paroisse de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac.

Référence:

"Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979," database with images, FamilySearch (<https://familysearch.org/pal/MM9.3.1/TH-1942-28029-24444-78?cc=1321742> : accessed 26 May 2016), Pointe-du-Lac > La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac > Index, baptêmes, mariages, sépultures 1749-1825 Baptêmes, mariages, sépultures 1744-1840 > image 165 of 731; nos paroisses de Église Catholique, Quebec (Catholic Church parishes, Quebec).